

DECLARATION DE BANJUL DE LA SOCIETE CIVILE

Sur les moyens d'existence durables en Afrique

2010

Des représentant(e)s d'organisations de pêche artisanale, pêche à petite échelle et de la société civile de dix-sept pays africains se sont rencontrés à Banjul, en Gambie, le 21 septembre 2010, préalablement à la Conférence des Ministres africains de la Pêche et de l'Aquaculture (CMAPA) du 23 septembre 2010. La rencontre était organisée par la Coalition pour des Accords de Pêche Equitables, la Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche artisanale et la Fondation du Commonwealth. Cette rencontre fait partie d'un processus évolutif.

Contexte

1. **Considérant** les précédentes déclarations sur la pêche à petite échelle durable suivantes :
 - Déclaration d'Intention de Kilifi (2007);
 - Déclarations de la société civile aux chefs d'Etat du Commonwealth (2007, 2009) ;
 - Déclaration de Bangkok des Organisations de la Société civile sur la pêche à petite échelle (2008);
 - Déclaration de Windhoek de la Société civile du Commonwealth sur la gestion durable de la pêche au profit des communautés côtières de l'Afrique australe (2008);
 - Communiqué de Port of Spain [paragraphe 80] (2009)
2. **Considérant** le Plan d'Action du NEPAD pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture adopté en 2005 par les Ministres lors du Sommet « du Poisson pour tous », qui s'est tenu à Abuja Nigéria en 2005 ; ainsi que le Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO, en particulier les sections pertinentes pour la pêche artisanale et à petite échelle telles que l'article 6.18
3. **Considérant** le processus mis en oeuvre par les organisations de pêche artisanale qui a mené à la création d'une organisation panafricaine d'organisations professionnelles de pêche artisanale et à petite échelle;
4. **Nous partageons** les observations faites lors de la rencontre des experts de la pêche et de l'aquaculture, qui s'est tenue à Banjul, en Gambie, les 20 et 21 septembre 2010, comme quoi une réforme est nécessaire au niveau politique, institutionnel et économique dans le traitement des enjeux de la pêche en Afrique.
5. A la lumière de ces observations, **les communautés de pêche artisanale et à petite échelle, et les organisations de la société civile** qui leur sont associées, plaident pour une action urgente des gouvernements africains afin de soutenir le développement de la pêche artisanale et les processus de prise de décision qui lui sont associés, à travers un engagement direct des travailleurs de la pêche artisanale, leurs associations professionnelles et les autres organisations de la société civile dans les institutions d'éducation et de recherche.

Enjeux

A la suite d'un travail détaillé au sein de groupes de travail et d'une discussion plénière, les déclarations suivantes ont été adoptées par les organisations de la société civile et les organisations et communautés de pêche artisanale et à petite échelle.

Les communautés de pêche artisanale et à petite échelle, ainsi que la société civile souffrent aujourd'hui des effets du changement climatique, de la pêche industrielle et de la pêche illicite, non documentée, non réglementée (INN), qui se traduisent par des captures en diminution, des déplacements de communautés et la destruction des zones de pêche, ce qui affecte la stabilité sociale de régions entières.

L'approche actuelle purement économique de la gestion de la pêche, qui semble être adoptée par certains Etats africains, représente une menace pour le développement durable des pêcheries et moyens d'existence des communautés de pêche à petite échelle et artisanale pauvres et marginalisées.

Les participants ont souligné le grand nombre de bénéfices durables dérivant des activités de pêche artisanale et à petite échelle, en termes de sécurité alimentaire, de création d'emplois et de stabilité sociale. Les pêcheries artisanales et à petite échelle doivent dès lors recevoir une attention prioritaire par rapport à la pêche industrielle.

La contribution du secteur de la pêche artisanale et à petite échelle aux économies nationales a été soulignée dans l'article '*Petit mais Puissant*', de Pauly (2007). Par exemple, le secteur de la pêche artisanale et à petite échelle crée de l'emploi pour plus de 12 millions de personnes, alors que le secteur de la pêche industrielle n'en crée approximativement qu'un demi million. Le coût en capital d'un emploi à bord d'un bateau de pêche artisanale et à petite échelle est entre 250 et 2500 US\$, alors qu'un emploi créé par la pêche industrielle coûte entre 30.000 et 300.000 US\$. Chaque million de dollars investi dans des bateaux de pêche crée entre 500 et 4000 emplois dans le secteur de la pêche artisanale, comparée à entre 5 et 30 emplois créés dans la pêche industrielle. Enfin, les chiffres de captures annuelles de la pêche artisanale pour la consommation humaine totalisent 24 millions de tonnes, comparées aux 29 millions de tonnes de la pêche industrielle. Même si ces données sont globales, nous pensons qu'elles s'appliquent également, *pro rata*, aux pêcheries africaines.

Le Plan d'Action du NEPAD pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique confirme la contribution importante du secteur de la pêche à la sécurité alimentaire de 200 millions d'Africains et fournit un revenu à plus de dix millions de personnes engagées dans la capture, la transformation et le commerce du poisson. Le Plan note également que ces bénéfices sont menacés du fait que l'exploitation des stocks halieutiques est en train d'atteindre ses limites.

Recommandations

Les organisations de la société civile et les organisations et communautés de pêche artisanale et à petite échelle sont conscientes des points du Plan d'Action du NEPAD pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique et nous *réitérons* notre volonté de travailler en partenariat avec les gouvernements africains et les autres acteurs pour la mise en œuvre de ce plan.

Nous encourageons les gouvernements à travailler avec les communautés de pêche artisanale et les autres acteurs afin de développer une stratégie globale pour protéger et promouvoir les intérêts des communautés de pêche artisanale et à petite échelle et pour soutenir nos actions au niveau du Comité des Pêches de la FAO (COFI).

Nous *reconnaissons* également et soutenons le rôle des media dans l'aide qu'ils apportent en termes de sensibilisation, ainsi que pour promouvoir la transparence et faire entendre la voix du secteur de la pêche artisanale et à petite échelle.

Prenant en considération la contribution des organisations de pêche artisanale et à petite échelle au développement national, nous attendons :

- *Une plus grande implication* dans les processus de prise de décision, et dans les programmes de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS), en tant que parties prenantes des organisations de pêche gouvernementales, régionales et internationales et de leurs projets ;
- *Plus de transparence* et un accès libre des communautés de pêche artisanale et à petite échelle et de la société civile aux informations pertinentes pour la gestion de la pêche et des ressources marines (entre autres les données scientifiques, les données sur les licences de pêche et sur les accords de pêche);
- Le *développement* d'un instrument international visant à protéger les droits des communautés de pêche artisanale et à petite échelle à travers le monde;
- *Un appui des gouvernements africains* et de la communauté internationale pour garantir les droits d'accès aux ressources, les droits relatifs aux activités après capture et à un prix juste, ainsi que les droits humains des communautés de pêche artisanale et à petite échelle;
- *Une plus grande reconnaissance* de la contribution des communautés de pêche artisanale et à petite échelle à la sécurité alimentaire, et au tissu économique, politique, social et culturel des pays africains ;
- *Un appui des gouvernements et de la communauté internationale* pour le renforcement des capacités, l'éducation, la santé, les moyens et infrastructures de communication pour les communautés de pêche artisanale et à petite échelle ;

Nous nous engageons à coopérer avec différents acteurs afin d'atteindre les objectifs et d'entreprendre les actions mentionnées ci-dessus, en particulier à travers l'organisation d'une conférence internationale, pour assurer que les communautés de pêche continuent à bénéficier des ressources de pêche marines et continentales qui sont notre héritage commun.

Cette déclaration lie les organisations de pêche artisanale et à petite échelle et les organisations de la société civile dont la liste est reprise ci-dessous.

ADEPEG-CPA

Mamayawa Sandouno
Republic of Guinea

Agence de Presse Sénégalaise (APS)

Assane Dème
Sénégal

Alvaro Eresfache

Togo

CAOPA / FNP

Sidahmed Ould Abeid
Mauritanie

CAOPA

El Hadji Abdoulaye Coume/Chérif Younouss Ndiaye
Senegal

CAOPA

Gaoussou Gueye
Sénégal

CAOPA/FENACOPECI

Gnaba Egni Léon
Côte d'Ivoire

CERAD International

Yovo Komla

CITA

Alfu El Haji Sene Cisse
Guinee Bissau

CITA

Osman Balde/Ibrahim Kebe
Senegal

CITA

Pape Sacko
Mali

Coastal Links

Christian Adams
South Africa

Daily Newspaper

Saikou Jammeh

The Gambia

Dawda F. Saine

The Gambia

Eco-Ethics

O Keyo Benards

Kenya

El-Molo Forum

Christiana Saiti Louwa

Kenya

Fenapeche

Eustache Allaro

Benin

FPT/CAOPA

Paul Amoume

Togo

GAMFIDA

Baboucar Boyang

The Gambia

Greenpeace Africa

Oumy Sene Diouf

Sénégal

Gunjur Environment Group (GEPADG)/Commonwealth Human Ecology Council (CHEC)

Badara N Bajo/ Pa Ebrima Kunta/ Amie Seka Touray

The Gambia

ICSF

Mamadou Niasse

Sénégal

Jade/SYFIA

Etienne Tasse

Cameroon

Journalist

Wudie Bakie Konwa

Sierra Leone

Kalipso/Oceanyka

Vassen Kauppaymuthoo

Mauritius

Lafa

Annette Johnson/ Alfred Ni Kawreh/ Theresa Gaway
Liberia

Liberia Artisanal Fisheries Association (Lafa)

Fojama Joe Brown
Liberia

Masifundise

Naseegh Jafeer
South Africa

Pechecops

Ahmed Mahmoud Cherif
Mauritanie

REJOPRAO

Adama Mane
Guinea Bissau

REJOPRAO

Emeka Umejei
Nigeria

REJOPRAO

Inoussa Maiga
Burkina Faso

REJOPRAO

Jedna Deida
Mauritanie

REJOPRAO

Lamissa Sangare
Mali

REJOPRAO

Mama-Adama Keita
Republic of Guinea

REJOPRAO

Naby Zakaria Bamgoura
Republic of Guinea

REJOPRAO

Papa Adama Mbodji
Sénégal

ROPA-GVB

Malam Dabo
Guinee Bissau

SLAFU

Thomas Spencer /Thomas O Turay
Sierra Leone

Tedak Fisheries Cooperative of Nigeria

West African Association for the Development of Artisanal Fisheries (WADAF)

Ahmed A Muttammed
Nigeria

The Voice Newspaper

Amadou Bali
The Gambia

TVM+

Soya Watt
Mauritanie

UNPAG / CAOPA

El hadj Issiaga Daffe
Republic of Guinea